

AFFAIRE : 29

OBJET: Acquisition d'un terrain de 2 008m2 cadastré section AZ n°1 sis aux Deux-Canons, appartenant aux consorts LOUISE, en vue d'une opération d'urbanisme.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

La Commune envisage l'acquisition d'un terrain de 2 008m2 cadastré section AZ n° 1 sis aux Deux-Canons, entre la route littorale et la RN2, en rive droite de la ravine des Patates à Durand endiguée. Ce terrain appartient aux consorts LOUISE qui ont demandé à la Commune d'en faire l'acquisition et ont accepté le prix de 153 600 Francs, compatible avec l'avis des Domaines.

L'acquisition de ce terrain est intéressante dans la perspective de l'aménagement et de la rénovation du secteur, fortement sinistré lors du passage du cyclone Hyacinthe.

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans l'acte de vente et à verser au notaire rédacteur les honoraires correspondants.

La dépense sera inscrite au chapitre 908 article 210 du Budget communal et financée par emprunt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE - Je voudrais préciser que certains propriétaires de logements qui ont subi des dégâts lors du cyclone Hyacinthe ont été relogés à la SIDR ou ailleurs, mais cela à titre provisoire seulement, car, en fait, ils redeviendront propriétaires des L.T.S. que nous allons construire sur leur terrain et qui leur seront attribués ; c'est-à-dire que le prix de leur terrain va servir à leur rendre propriétaire d'un logement neuf avec la portion de terrain correspondante et non de l'ensemble. C'est une opération un peu particulière. Par contre, les locataires se retrouveront, eux, locataires.

Mise aux voix, la question est ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

.....

UU - St Denis le 29 Mai 1980
P/Le Préfet le Secrétaire Général,
Signé : Patrice Magdier
Pour Copie certifiée Conforme,
Le Chef de Bureau délégué
Jacques Lacoste